



REMANUFACTURED ELECTRONICS WARRANTY

1 year / 18,000 mile (29,000 km)

COVERAGE and DURATION

CARDONE warrants that it will provide a free replacement for any NAPA unit that fails or proves defective during normal use on the vehicle on which it was originally installed. This warranty does not apply to an NAPA product which has been altered, misused, damaged, installed improperly, installed on a vehicle for which it was not designed, or installed on a racing or high performance vehicle. On commercial/fleet vehicles, all NAPA products listed above are covered for up to 1 year or 18,000 miles/29,000 km, whichever occurs first. This warranty is extended only to the owner of the vehicle on which the NAPA unit is installed, for as long as that person owns the vehicle, and is not transferable.

REMEDY and SERVICE

A replacement for a failed or defective NAPA unit is available from the point of purchase. The unit must be returned with proof of purchase and a written description of the failure or defect.

EXCLUSIONS

CARDONE makes no warranties of merchantability or fitness for a particular use or purpose and no other warranties, representations or guarantees, whether written or oral, beyond those contained in this warranty. The replacement of the unit is the sole and exclusive remedy for the claims of any type (including personal injury) arising from the failure or defective condition of the NAPA unit, from CARDONE's negligence or breach of legal duty, or otherwise. CARDONE will not reimburse the vehicle owner for the cost of removing or returning the failed or defective unit, installing the replacement unit or replacing any other parts, or for any other expenses, charges or damages.

LIMITATION ON LIABILITY

To the extent allowed by law, CARDONE will have no obligation to the vehicle owner for any incidental or consequential damages arising from the failure or defective condition of the NAPA unit, from CARDONE's negligence or breach of legal duty, or otherwise. Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations or exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from state to state.



RÉUSINÉES ÉLECTRONIQUES

POLITIQUE DE GARANTIE

1 an / 29 000 km

COUVERTURE et DURÉE

CARDONE garantit qu'elle effectuera le remplacement gratuit pour toute pièce NAPA tombant en panne ou étant défectueuse lors d'une utilisation normale sur le véhicule sur lequel elle a été installée à l'origine. Cette garantie ne s'applique pas à une pièce NAPA ayant été modifiée, subi un mauvais usage, été endommagée, mal installée, installée sur un véhicule pour lequel elle n'a pas été conçue, installée sur un véhicule de course ou de haute performance. Sur les véhicules commerciaux ou de flotte, toutes les pièces NAPA énumérées ci-dessus sont couvertes pendant **une (1) année ou 29 000 km**, la première instance à survenir. Cette garantie est offerte uniquement au propriétaire du véhicule sur lequel un module NAPA est installé aussi longtemps que cette personne possède le véhicule et cette garantie n'est pas transmissible.

RÉPARATIONS et ENTRETIEN

Le remplacement d'une pièce NAPA défectueuse est disponible au point de vente. La pièce doit être retournée avec la preuve d'achat originale et une description écrite de la défaillance ou défectuosité.

EXCLUSIONS

CARDONE ne fait aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la valeur pour un usage spécifique ou à des fins particulières et aucune autre garantie ou déclaration qu'elle soit écrite ou verbale au-delà de celles comprises dans cette garantie. Le remplacement de la pièce est le seul et unique recours pour tous les types de réclamations (comprenant les lésions corporelles) inhérents à la défaillance ou défectuosité d'une pièce NAPA de la négligence ou la violation d'une obligation légale ou autre de la part des Industries CARDONE. CARDONE ne remboursera pas le propriétaire du véhicule pour les coûts associés à l'enlèvement ou au retour de l'unité défectueuse, l'installation de l'unité de remplacement ou le remplacement de toute autre pièce ou pour toute autre dépense, frais ou dommages.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Autant que le permet la loi, CARDONE n'aura aucune obligation envers le propriétaire du véhicule pour tout dommage accessoire ou indirect résultant de la défaillance ou de l'état défectueux de la pièce NAPA, de la négligence ou la violation d'une obligation légale ou autre de la part de CARDONE. Certains états ne permettent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou indirects alors les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez aussi avoir d'autres droits qui peuvent varier d'un état à l'autre.